

vous proposez une journée de formation sur le thème:

Économie sociale et solidaire et collectivités territoriales

Le samedi 20 mai 2006
de 9h30 à 18h00

au
40 rue de Malte
75011 Paris
Métro: Oberkampf ou République.

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités**.

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée:
Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

– moins de 1 000 habitants	150 €
– de 1 000 à 5 000	200 €
– de 5 000 à 10 000	250 €
– de 10 000 à 20 000	300 €
– de 20 000 à 30 000	350 €
– de 30 000 à 40 000	400 €
– de 40 000 à 50 000	450 €
– de 50 000 à 75 000	500 €
– de 75 000 à 100 000	550 €
– plus de 100 000	600 €

Conseillers Généraux et Régionaux 600 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Économie sociale et solidaire et collectivités territoriales,
organisée par *Formation et citoyenneté* et *Les Alternatifs*.

Le samedi 20 mai 2006,
au 40 rue de Malte, 75011 Paris.

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s auprès de la Préfecture du Val-de-Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :

Conseil général :

Signature du candidat à la journée :

Prénom :

Conseil régional :

Adresse :

Collectivité territoriale :

Signature du responsable
avec cachet :

Code Postal :

Ville :

Email :

Fonction élective :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

CACHET

Économie sociale et solidaire et collectivités territoriales.

Journée animée par Roland Mérieux.



Matinée

9h30 **Accueil.**

10h00 **Comment définir l'Économie Sociale et Solidaire, quels en sont les acteurs.**

Avec **Alain CAILLÉ**, professeur d'économie et de sociologie à l'université Paris X, fondateur de *La Revue du Mauss* (Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales). (sous réserve).

10h45 **Questions - débats.**

11h30 **L'économie sociale et solidaire, entre secteur public et secteur privé. Complémentarités et contradictions.**

Avec **Francine BAVAY**, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France.

12h15 **Questions - débats.**

13h00 **Déjeuner.**

Après-midi

14h30 **Économie Sociale et Solidaire : Accompagnement ou rupture ? Réponse au chômage, mise en place d'une alternative, viabilité économique...**

Avec **Colette FILLION-NICOLLET**, maire-adjointe à Grenoble, et **Gérald RYSER**, vice-Président de l'Union Régionale des Scop, membre du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France.

15h15 **Questions - débats.**

16h00 **Quel commerce équitable ? Du global au local (AMAP, SEL, Réseaux d'échange et de savoir...)**

Avec un membre du réseau des Amap (Alliance) et un représentant d'Artisans du monde.

16h45 **Questions - débats.**

17h30 **Conclusion et clôture par Roland MERIEUX.**

formation
citoyenneté

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris